

PROGRAMME

Formation recyclage "Sauveteur secouriste du travail" / Intra

Réf : SST / FR / INTRA
Dernière MAJ : 6/04/2022**Date(s)** : En fonction de la demande**Durée** : 7.00 heures (1.00 j)**Horaires** : 8:30-12:00 / 13:30-17:00**Tarif HT pour la session** : 600.00€

En cas de prise en charge par votre OPCO avec subrogation de paiement, merci de nous communiquer l'information et nous transmettre le numéro d'agrément avant la facturation. A défaut, la facture vous sera imputée dans sa totalité.

Lieu : Lieu à confirmer selon les cas**Effectif** : 4 - 10 participant(s)**Délai d'inscription** :

La limite d'inscription est fixée à 10 jours ouvrés avant le début du stage (sous réserve de places disponibles).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription donnera lieu à un entretien téléphonique avec l'entreprise. L'objectif est de permettre, avant la formation, à EP FORMATION de valider ou non la faisabilité de l'accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Public :

- Toute personne étant amenée à porter secours sur son lieu de travail à toute victime d'un accident ou d'un malaise et être acteur de la prévention des risques dans l'entreprise

Prérequis :

L'entreprise doit s'assurer au préalable que l'apprenant réponde aux prérequis de la formation visée.

- Présenter sa pièce d'identité
- Présenter sa dernière attestation de formation ou son dernier certificat de SST (copie à nous transmettre)

Objectifs pédagogiques

- Obtenir les compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS (disponible sur demande)
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s) de manière appropriée
- Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la (les) victimes de manière appropriée
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/ des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Contenu de la formation (déroulé pédagogique)

- Tour de table - retours d'expériences - analyse des cas concrets vécus par les apprenants
- Rappel des objectifs de la formation et des attentes des participants

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours et de la prévention dans l'entreprise
 - Protéger de façon adaptée
 - Examiner la victime
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Secourir la victime de manière appropriée
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Résultats attendus à l'issue de la formation

Réussite aux épreuves certifiantes

Modalités d'évaluation

Evaluation sur 7 domaines de compétences

Obtention des indicateurs incontournables

Détail sur la certification

Délivrance des documents suivants :

- Certificat de réalisation (avec réussite ou échec à l'épreuve pratique)
- Certificat SST de l'INRS si réussite aux épreuves

Passerelles :

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

Allègements de formation :

En application des dispositions prévues par l'arrêté du 5 décembre 2002, dans le cas d'un stagiaire titulaire d'une unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » datant de moins de trois ans ou à jour des obligations de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant à la date d'entrée en formation, le dispensateur de formation est autorisé à mettre en œuvre un processus pédagogique distinct.

Ce processus pédagogique est réalisé sous la forme d'un allègement de formation défini contractuellement avec le stagiaire. Cet allègement portera sur des compétences clairement identifiées, déjà détenues par le stagiaire. Ce processus permettra de limiter le temps de formation aux seules compétences que le stagiaire ne possède pas pour obtenir le certificat de SST. L'entité habilitée mettra en place un processus de vérification des compétences déjà détenues (diplômes, expériences professionnelles, entretien individuel, test pratique, théorique, ...).

Le stagiaire ainsi allégé devra néanmoins être validé sur l'ensemble des compétences visées du SST et passer les épreuves certificatives dans leur intégralité.

Validité

2 an(s)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs SST certifiés par l'INRS

Méthodes et moyens utilisés

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Plan d'intervention + pictogrammes
- Plan d'actions prévention + pictogrammes
- Matériel de simulation et d'apprentissage
- 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires
- 3 mannequins (RCP adulte/RCP enfant/RCP nourrisson)
- Matériel d'entretien des mannequins et consommables
- Aide mémoire et vidéos disponibles sur l'extranet

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

Dispositif de suivi, d'exécution, d'évaluation et de résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Fiche des attentes de l'apprenant
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Tours de table réguliers pour valider l'acquisition des connaissances
- Formulaire d'évaluation de la formation

Conditions de réussite pour le bon déroulement de la formation

Afin de garantir le bon déroulement de cette formation, les règles suivantes doivent être respectées par l'entreprise et l'apprenant :

- Le contenu du programme de formation devra être lu par l'apprenant avant le premier jour de formation.
- La convocation, le programme, le règlement intérieur et le plan d'accès devront être remis en main propre de l'apprenant.
- L'apprenant s'engage à participer à la totalité du programme de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en oeuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat